

AOÛT SECOURS ALIMENTAIRE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET : 422 239 541 00028 - NAF : 9499Z



Siège Social

57, rue Bobillot
75013 PARIS



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012



SOFIDEEC
BAKER TILLY

Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
138, bd Haussmann - 75008 PARIS
Tél. 01.42.99.66.44 - Fax 01.42.89.31.63

Société Anonyme au Capital de 1.400.000 Euros - 652 059 213 R.C.S. PARIS - SIRET 652 059 213 00023 - NAF 6920Z

Aux Adhérents
de l'Association AOÛT
SECOURS ALIMENTAIRE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « **AOÛT SECOURS ALIMENTAIRE** », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

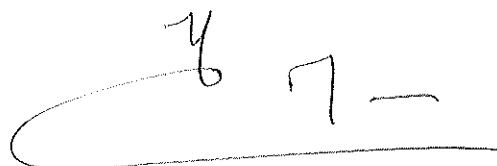
III- VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 20 avril 2013

Pour SOFIDEEC Baker Tilly
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC de Paris



Jean-Yves MACÉ
Expert-comptable
Commissaire aux comptes, Associé
Membre de la CRCC de Paris

AOUT SECOURS ALIMENTAIRE

BILAN ACTIF

31/12/2012			31/12/2011
BRUT	Amort. & Prov.	NET	NET

ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations corporelles				
Autres Immobilisations corporelles	33 380	9 616	23 764	30 245
Immobilisations financières				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL (I)	33 380	9 616	23 764	30 245
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Stocks et en-cours	1 934		1 934	2 339
Créances d'exploitations				
Autres créances	7 842		7 842	19 910
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Disponibilités	148 969		148 969	149 525
Charges constatées d'avance	3 700		3 700	3 931
TOTAL (II)	162 445	0	162 445	175 705
TOTAL GENERAL	195 825	9 616	186 209	205 950

AOUT SECOURS ALIMENTAIRE

BILAN PASSIF

31/12/2012	31/12/2011
NET	NET

FONDS PROPRES		
Réserve		
Réserves statutaires ou contractuelles	32 406	
Report à nouveau	101 158	101 538
RESULTAT DE L'EXERCICE		
(excédent ou déficit)	2 215	-381
Subvention d'équipement		30 245
TOTAL (I)	135 778	131 403
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
TOTAL (II)	0	0
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés	12 800	0
TOTAL (III)	12 800	0
DETTES		
Dettes fiscales et sociales	3 793	7 239
Autres dettes	33 838	67 309
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		
Produits constatés d'avance	0	
TOTAL (IV)	37 631	74 548
TOTAL GENERAL	186 209	205 950

COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2012	31/12/2011
	TOTAL	TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée		
Subventions d'exploitation	223 730	232 100
Reprise sur provisions		5 000
Autres produits	208 345	217 131
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATIONS (I)	432 075	454 231
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation de stocks de fournitures	405	-755
Achats et charges externes	412 542	460 019
Dotation aux amortissements	6 481	2 377
Fonds dédiés	12 800	0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATIONS (II)	432 228	461 641
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-153	-7 410
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	2 273	2 624
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 273	2 624
CHARGES FINANCIERES		
Charges financières		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	0	0
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	2 273	2 624
3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	2 120	-4 786
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	95	4 405
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0	0
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	95	4 405
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	434 443	461 261
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	432 228	461 641
5 - EXCEDENT OU DEFICIT	2 215	-381

Association Août-Secours-Alimentaire

Annexe aux comptes annuels **au 31 décembre 2012**

I Principes comptables et méthodes de base

1. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été établis conformément aux dispositions du Plan comptable du Conseil national de la vie associative, établis dans un contexte de continuité de l'exploitation.
2. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques, hors valeurs mobilières de placement valorisées au prix unitaire moyen pondéré.
3. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent.

II Détail du projet associatif et de son financement

L'association Août-Secours-Alimentaire a pour but de distribuer des produits alimentaires aux personnes les plus démunies. Ce travail se fait en coordination avec les autres associations sœurs et toute autre association jugée utile sous forme d'aides réciproques dans le fonctionnement ou le financement.

A Paris, 463 130 « équivalent-repas » ont pu être distribués sous forme de colis dans 4 centres de distribution à Paris.

A Colombes, avec un fonctionnement de 3 j/semaine, 64 325 « équivalent-repas » ont pu être distribués, en forte augmentation par rapport à 2011.

Enfin à Pantin, le centre a également été ouvert 3j/semaine et a distribué 48 393 « équivalent-repas », également en augmentation par rapport à 2011.

Le prix d'un équivalent repas est de 0,78€.

PARIS

Au titre de l'exercice 2012, le financement de l'association a été assuré :

• Par une subvention de la Ville de Paris	80 000.00 euros
• Par la Mairie <i>du XVIe</i>	1 000.00 euros
• Par une subvention de la Fondation Notre Dame	80 000.00 euros
• Par les Subvention d'ETAT DRIHL	20 000.00 euros
• Par les cotisations des membres actifs	40.00 euros
• Par des dons privés	172 290.09 euros
• Par des intérêts sur livret association	2 272.85 euros
• Par des produits sur exercice antérieur et divers	95.45 euros

	355 698.39 euros

COLOMBES

Au titre de l'exercice 2012, l'opération de Colombes a reçu des financements propres soit :

• Par une subvention Conseil Régional	8 000,00euros
• Par les Subvention d'ETAT DRIHL	6 000.00 euros
• Par un don du Secours Catholique	2 000.00 euros
• Par un don de St Geneviève	6 500.00 euros
• Par une subvention de la Mairie de Colombes	3 185.00 euros
• Par des dons privés	9 015.00 euros

	34 700.00 euros

PANTIN

Au titre de 2012, l'opération de Pantin a reçu également des financements propres, soit :

• Par une subvention du Conseil Régional de	13 045.00 euros
• Par une subvention Départementale	2 000.00 euros
• Par les subventions d'ETAT DRILH	3 500.00 euros
• Par une subvention de la mairie des LILAS	1 000.00 euros
• Par la mairie de Pantin	3 000.00 euros
• Par mairie du Pré st Gervais	1 000.00 euros
• Par des dons privés	7 700.00 euros

	31 245.00 euros

• Dons affectés (projet d'établissement de Créteil)	12 800.00 euros
---	------------------------

III Notes sur les comptes

Note 1 Immobilisations et amortissements

a) Immobilisations corporelles

<u>Immobilisations brutes</u>	<u>31/12/11</u>	<u>Acquisition</u>	<u>Diminution</u>	<u>31/12/12</u>
Matériel de transport	35 810.52		2 430.26	33 380.26
Mobilier	2 035.19		2 035.19	0
Total	37 845.71		4 465.45	33 380.26

<u>Amortissements / Provisions</u>	<u>31/12/11</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>	<u>31/12/12</u>
Matériel de transport	5 565.37	6 481.10	2 430.26	9 616.21
Mobilier	2 035.19		2 035.19	
Total	7 600.56	6 481.10	4 465.45	9 616.21

Au 31-12-2012, un stock de sachets a été conservé pour l'opération de l'opération 2013 et chiffré pour un montant de 1 934 €.

Note 2 Comptes de régularisation

Le bilan comprend les postes suivants :

	<u>31/12/12</u>
<u>Charges constatées d'avance</u>	
Assurances (resp civile et assurance auto)	3 700.28
<u>Charges à payer Fournisseurs</u>	32 460.24
Provision honoraires Cac 2012	1 339.52
Banque Alimentaire 2012	28 352.00
Facture Quintin Colombe	2 557.72
<u>Solde du aux fournisseurs</u>	878.81
Andes	130.00
Le Cercle Vert	185.39
MR NET	563.42

Note 3 **Echéance des créances et des dettes**

	<u>Montant brut</u>	<u>Echéances moins d' 1 an</u>
<u>Créances de l'actif circulant</u>		
Subvention du Conseil Régional	6 176.67	6 176.67
Dons 2012 encaissés en 01/2013	1 665.00	1 665.00
	-----	-----
	7 841.67	7 841.67
 <u>Autres Dettes</u>		
Charges à payer Fournisseurs	32 460.24	32 460.24
Dettes Fournisseurs	878.81	878.81
Dettes Alliance Pour La Vie	498.90	498.90
	-----	-----
	33 837.95	33 837.95

Note 4 **Variations des fonds propres**

Fonds propres au 31 décembre 2011	101 538
Subvention d'équipement	32 406
Résultat de l'exercice 2011	- 381
Fonds propres au 31 décembre 2012	133 563

Note 5 **Rémunérations allouées aux dirigeants**

Néant

Note 6 **Effectif**

Il n'existe plus de personnel salarié directement par l'association Aôût Secours Alimentaire depuis le 1^{er} janvier 2012. Les prestations correspondantes sont facturées par l'employeur ESAT REGAIN PARIS au compte : «62143 Personnel détaché CS»